

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

N°2024/01 à 2024/16

DU CONSEIL COMMUNAL

DU 1^{er} FEVRIER 2024

L'an deux mille vingt-quatre, le premier février, le Conseil Communal de la Commune de Lomme s'est réuni sous la Présidence de Monsieur Olivier CAREMELLE, Maire de la Commune Associée de Lomme, à la suite de la convocation en date du vingt-cinq janvier deux mille vingt-quatre, laquelle convocation a été publiée sur le site de la Ville, conformément à la loi.

Nombre de conseillers en exercice : 35

PRESENTS :

M. Olivier CAREMELLE, Maire.

Mme Delphine BLAS - M. Jean-Christophe LIPOVAC - Mme Muriel SERGHERAERT -
M. Michel VANHEE – Mme Karima HARIZI – M. André BUTSTRAEN – Mme Claudie LEFEBVRE –
M. Bouchta DOUICHI – M. Alain GRILLET, Adjoints au Maire.

Mme Mauricette GOURDIN– Mme Monique LEROY - Mme Marie-Pierre SEGOND -
M. Serge THERY –Mme Martine PONCHANT - Mme Valéria GRASSELLI – M. Philippe LEMIERE –
Mme Nouria BELAYACHI – M. Roger VICOT - Mme Isabelle CAMBIER – Mme Anne LEDUC –
M. Cédric BERLEMONT - Mme Stéphanie MORELLI - M. Romain FYVEY – M. Vincent DHELIN –
M. Saïd BECHROURI - M. Joffrey LEROY – M. Philippe DUEZ – Mme Catherine de RUYTER - M. Nicolas
GROSSE, Conseillers Communaux.

EXCUSES :

Mme Cécile MESANS, Adjoint au Maire

M. Jean-Robert MESSING – M. Lucas LEROY – Mme Claire ZYTKA-TARANTO –
M. Maxime MOULIN, Conseillers Communaux.

Madame Cécile MESANS a donné pouvoir à Madame Claudie LEFEBVRE

Monsieur Jean-Robert MESSING a donné pouvoir à Monsieur Alain GRILLET

Monsieur Lucas LEROY a donné pouvoir à Monsieur André BUTSTRAEN

Madame Claire ZYTKA-TARANTO a donné pouvoir à Monsieur Vincent DHELIN

CONSEIL COMMUNAL DE LOMME

SEANCE

Du 1^{er} février 2024

DELIBERATION

2024/ 06 - BUDGET PRIMITIF 2024 – AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT.

En application de l'article R 2311-9 du Code Général des Collectivités Territoriales, la section d'investissement du budget peut comprendre des autorisations de programme et crédits de paiement qui permettent une gestion pluriannuelle des projets.

Les Autorisations de Programme correspondent à des dépenses à caractère pluriannuel se rapportant à une immobilisation ou à un ensemble d'immobilisations déterminées, acquises ou réalisées par la commune, ou à des subventions d'équipement versées à des tiers.

Les Autorisations de Programme constituent la limite supérieure des dépenses qui peuvent être engagées pour le financement de ces investissements.

Les Crédits de Paiement constituent la limite supérieure des dépenses pouvant être mandatées pendant l'année pour la couverture des engagements financiers contractés dans le cadre des Autorisations de Programme correspondantes.

Seuls les crédits de paiement sont inscrits au budget primitif 2024, et sont pris en compte pour l'équilibre budgétaire de la section d'investissement.

La Ville de Lomme étant Commune associée à Lille, son budget d'investissement est porté dans le budget principal de cette dernière. Les Autorisations de Programme pour les projets lommeois sont donc incluses dans l'état de présentation des AP votées (état B.1) du budget principal de la Ville de Lille.

Pour le budget primitif 2024, il est proposé les inscriptions de Crédits de Paiement suivantes :

N° d'AP	Libellé AP	Chapitre	Montant des CP 2024
NPGPERFECL	MARCHE PERFORMANTIEL ECLAIRAGE PUBLIC		646 000,00
		23 - Immobilisations en cours	646 000,00
NPJARTNUM	POLE ARTS ET CULTURES DU NUMERIQUE		450 000,00
		13 - Subventions d'investissement	450 000,00
LCRECHES	CRECHES ET PETITE ENFANCE		71 200,00
		21 - Immobilisations corporelles	71 200,00
LESPAPUB	AMENAGEMENT ESPACE PUBLIC		323 002,88
		20 - Immobilisations incorporelles	10 000,00
		21 - Immobilisations corporelles	130 000,00
		23 - Immobilisations en cours	183 002,88
LGPARCJAR	PARCS ET JARDINS		135 000,00
		20 - Immobilisations incorporelles	20 000,00
		21 - Immobilisations corporelles	115 000,00

LPATRICULT	PATRIMOINE CULTUREL	295 000,00
	20 - Immobilisations incorporelles	185 000,00
	21 - Immobilisations corporelles	50 000,00
	23 - Immobilisations en cours	60 000,00
LPATRIMOIN	PATRIMOINE BATI	3 555 550,00
	20 - Immobilisations incorporelles	167 000,00
	21 - Immobilisations corporelles	538 000,00
	23 - Immobilisations en cours	2 850 550,00
LPOLMUN	POLICE MUNICIPALE	60 000,00
	21 - Immobilisations corporelles	60 000,00
LSCOLAIRE	PATRIMOINE SCOLAIRE	652 000,00
	20 - Immobilisations incorporelles	40 000,00
	21 - Immobilisations corporelles	280 000,00
	23 - Immobilisations en cours	332 000,00
LSPORT	PATRIMOINE SPORTIF	4 680 827,12
	20 - Immobilisations incorporelles	10 000,00
	21 - Immobilisations corporelles	70 000,00
	23 - Immobilisations en cours	4 600 827,12
NPGVEHIC	VEHICULES	150 000,00
	21 - Immobilisations corporelles	50 000,00
	23 - Immobilisations en cours	100 000,00
TOTAL CREDITS DE PAIEMENTS 2024		11 018 580,00

Ces Crédits de Paiement sont inscrits au budget principal de la Ville de Lille.

Des Crédits de Paiement complémentaires seront ouverts au fur et à mesure de l'engagement des programmes d'investissement et autorisés lors du vote de décisions modificatives au cours de l'exercice 2024, dans la limite des Autorisations de Programme.

Le Conseil Communal, après en avoir délibéré, décide de bien vouloir :

- ♦ **ADOPTER** les montants de Crédits de Paiement ci-dessus et inscrits au budget primitif 2024 de la Ville de Lille pour la réalisation des investissements pluriannuels de Lomme.

ADOPTE A L'UNANIMITE,

Abstentions : Mme ZYTKA-TARANTO (pouvoir) – M. DHELIN – M. BECHROURI – M. LEROY – M. DUEZ – Mme de RUYTER – M. GROSSE.

Fait et délibéré à Lomme, les jour, mois et an ci-dessus.

Pour expédition conforme,



Le Maire de Lomme

Publié le : 15/02/2024

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Lille dans un délai de 2 mois à compter de sa publication. Le Tribunal Administratif peut aussi être saisi par l'application informatique « Télérecours Citoyens » accessible par le site Internet www.telerecours.fr.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

PRESENTATION DES AP VOTEES

II

B1

AUTORISATION DE PROGRAMME (1)		Chapitre(s)	Montant
Numéro	Libellé		
2021 - LESPAPUB	LOMME - AMENAGEMENT ESPACES PUBLICS	23, 21, 20	-363 220,48
2015 - NPGAMETANG	LOMME - AMENAGEMENT ETANG	20, 21, 23	0,00
2015 - NPGAMENURB	LOMME - AMENAGEMENT URBAIN	21, 20, 23	0,00
2021 - LCRECHES	LOMME - CRECHES ET PETITE ENFANCE	23, 21	0,00
2015 - NPGSPORT	LOMME - EQUIPEMENT ET TRAVAUX BATIMENTS SPORTS	23, 21, 20	0,00
2021 - LEQUIPCULT	LOMME - EQUIPEMENTS POLE CULTURE	21	0,00
2021 - LIFORMA	LOMME - INFORMATIQUE ET TELEPHONIE	21, 20	-697 094,23
2015 - NPGCHAUFFA	LOMME - MARCHÉ CHAUFFAGE	21, 23	0,00
2015 - NPGPERFECL	LOMME - MARCHÉ ECLAIRAGE PUBLIC	23	0,00
2021 - LGPARCJAR	LOMME - PARCS ET JARDINS	20, 21, 23	-282 946,88
2021 - LPATRIMOIN	LOMME - PATRIMOINE	23, 20, 21	-1 432 374,65
2021 - LPATRICULT	LOMME - PATRIMOINE CULTUREL	23, 20, 21	-348 809,04
2021 - LSCOLAIRE	LOMME - PATRIMOINE SCOLAIRE	23, 21, 20	0,00
2021 - LSPORT	LOMME - PATRIMOINE SPORTIF	20, 21, 23	3 077 528,55
2015 - NPJARTNUM	LOMME - POLE ARTS NUMERIQUE	13, 21, 20, 23	-438 083,71
2021 - LPOLMUN	LOMME - POLICE MUNICIPALE	21	10 000,00
2024 - NPGFERME	LOMME - TRAVAUX FERME	20, 23	500 000,00
2021 - NPGVEHIC	LOMME - VEHICULES	21, 23	-24 999,56
2022 - LATELIER	REAMENAGEMENTS ATELIERS MUNICIPAUX ET ESPACES VERTS	21, 23, 20	0,00
« AP de dépenses imprévues » (2)			020
			0,00